



Ville de Saint-Ouen

Contrat Urbain de Cohésion Sociale

2007 – 2009

SOMMAIRE

A – Etat des Lieux – Diagnostic

I. Evolution et caractéristiques de la population de Saint-Ouen.....3

II. Le grand quartier du Sud Ouest de Saint-Ouen – les quartiers
Victor Hugo / Payret – Zola M / Les puces..... 6

III. Les problématiques liées aux quartiers : Victor Hugo / Payret –
Zola et Rosiers / Les puces..... 9

B – Objectifs11

C – Pilotage du Dispositif13

D – Evaluation.....16

E – Périmètre des quartiers..... 17

I – Evolution et caractéristiques de la population de Saint-Ouen

a) Evolution de la population de Saint-Ouen

Depuis 1990 Saint Ouen connaît de profondes transformations socio démographiques, profondes et économiques marquées par :

- Une progression du taux d'activité des femmes,
- La catégorie socioprofessionnelle des employés a augmenté au détriment des ouvriers avec de plus en plus d'audoniens qui travaillent hors de la commune.
- De 1990 à 1999, la ville accuse une vraie diminution des actifs résidents passés du tiers à un peu plus d'un quart.
- Ces transformations socio-économiques sont dues à une diminution des revenus des ménages, caractérisés par un appauvrissement collectif.
- Le chômage est passé de 10,2% en 1990 à 20% en 1999(chiffres INSEE)

Taux de chômage par quartier (source INSEE Recensement 1999)

| Quartier | Pourcentage |
|-----------------------|-------------|
| Centre Ville | 19% |
| Debain | 18,8% |
| Garibaldi | 18,5% |
| Pasteur Zola | 15,4% |
| Rosiers les Puces | 15,4% |
| Victor Hugo les Docks | 23,5% |
| Vieux Saint Ouen | 23% |

Taux de chômage Mars 2007 (source DDTEEP 93)

| ALE | DEFM Cat.1 | % - 25 ans | % 1 ^{er} emploi | % 50 ans et plus | % femmes | % cadres | % étrangers CEE | % étrangers hors CEE |
|------------|---------------|---------------|--------------------------------|------------------------|-------------|-------------|-----------------------|----------------------------|
| St Ouen | 2 471 | 9.8 | 8.1 | 16.1 | 44.2 | 6.3 | 2.6 | 33.7 |

Le taux de chômage est estimé à environ 16, 6% à mars 2007, soit une baisse de plus de 3 points par rapport à 1999.

b) Caractéristiques de la population audonienne

1/ Population totale (source INSEE) :

| Recensement | Population totale | | |
|--------------------------|-------------------|-----------------|----------------|
| | Total | Hommes | Femmes |
| 1982 | 43 675 | 21 858 | 21 817 |
| 1990 | 42 327 | 20 903 | 21 424 |
| 1999 | 39 719 | 19 473 | 20 246 |
| Variation 99 - 82 | - 9,1 % | - 10,9 % | - 7,2 % |

La baisse démographique a débuté en 1982. Depuis cette date, comme dans les communes environnantes, la population audonienne n'a pas cessé de diminuer :

2,9 % entre 1982 et 1990

6,2 % entre 1990 et 1999

2/ Population étrangère (source INSEE)

| Recensement | Total | Population étrangère / population totale |
|--------------------------|----------------|--|
| 1982 | 9 203 | 21,1% |
| 1990 | 10 851 | 25,6% |
| 1999 | 9 396 | 23,7 % |
| Variation 99 - 82 | - 2,1 % | |

De 1982 à 1990, on constate une forte progression de la population étrangère. A partir de 1990, la baisse du pourcentage de la population étrangère est essentiellement liée aux naturalisations et à la diminution générale de la population à Saint Ouen. En effet, de 25,6% en 1990, le pourcentage d'étrangers est passé à 23,7% en 1999. Toutefois, si à Saint Ouen l'accueil des étrangers se situe à la moyenne des villes de Seine Saint Denis, il est deux fois plus élevé que la moyenne régionale.

3/ Population par quartier (source INSEE)

L'analyse démographique a porté sur 7 grands quartiers retenus par la ville. Ces quartiers correspondent aux réalités urbaines audoniennes avec différents poids de populations. La population totale est passée de 42 321 habitants à 39 712 habitants en 1999, cette diminution est constatée dans les différents quartiers à l'exception de Garibaldi qui relie le quartier Victor Hugo / Payret – Zola au quartier Rosiers / Les Puces

| Quartier | Nombre Hbts. en 1990 | % / Pop. totale | Nombre Hbts. en 1999 | % / Pop. totale |
|-----------------------|----------------------|-----------------|----------------------|-----------------|
| Centre Ville | 13 250 | 31,3% | 12 083 | 30,5% |
| Debain | 4 021 | 9,5% | 3 646 | 9% |
| Garibaldi | 4 738 | 11,2% | 4 937 | 12,5% |
| Pasteur - Zola | 4 887 | 11,5% | 4 710 | 12% |
| Rosiers – Les Puces | 7 166 | 16,9% | 6 815 | 17% |
| Victor Hugo Les Docks | 2 365 | 5,6% | 1 931 | 5% |
| Vieux Saint Ouen | 5 894 | 13,9% | 5 590 | 14% |
| Total général | 42 321 | 100% | 39 712 | 100% |
| Variation 90 - 99 | | 2 609 | | |

4/ Croissance de la population

Depuis le dernier recensement général de 1999, Saint-Ouen connaît une croissance démographique soutenue avec un nombre d'habitants chiffré à 43 700 par l'INSEE au 1^{er} janvier 2005 et estimé aujourd'hui à 45 000 habitants.

La politique municipale de développement urbain et l'urbanisation des Docks devraient faire passer la population à 50 000 voir 55 000 habitants dans les 10 années à venir.

5/ Réussite éducative

Chiffres

Taux de réussite

| Taux de réussite | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |
|-----------------------------|------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| au DNB Collèges publics | | 64,9 | 66,5 | 66 | 69 | 64,2 | 65,0 |
| au BAC GT Lycées publics | | 63,2 | 64,9 | 59,1 | 69,2 | 59,4 | |

• Taux d'incident pour 1000 dans les établissements scolaires

| Taux INC pour 1000 élèves | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |
|---------------------------------|------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Commune Collèges publics | X | 38,5 | 27,7 | 19,9 | 17,9 | 20,6 | 16,9 |
| Département Collèges publics | X | 26,1 | 23,7 | 17,5 | 21,4 | 22,4 | 22,1 |

• Moyens mobilisés/mobilisables

Coût des moyens supplémentaires mis en place dans le cadre de la politique de l'éducation prioritaire.

| Crédits de droit commun | | | | | | | | Durant la période du CUCS | | |
|-------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------|---------------------------|------|------|
| | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 |
| Dispositifs | | | | | | | | | | |
| Emplois enseignants ZEP | 1 099 231 | 1 124 786 | 1 063 852 | 1 177 918 | 1 252 275 | 1 083 427 | | | | |
| Indemnités ZEP | 281 474 | 283 708 | 285 942 | 289 293 | 283 708 | 294 877 | | | | |
| TOTAL | 1 380 705 | 1 408 494 | 1 349 794 | 1 467 211 | 1 535 983 | 1 378 304 | | | | |

• Priorités du CUCS

Il existe trois réseaux d'éducation prioritaire et une opération école ouverte.

Les priorités indiquées ci-dessous sont celles des réseaux d'éducation prioritaire

J. JAURES

- La conduite des apprentissages et le suivi des élèves.
- Maîtrise de la langue: développer une culture littéraire de la maternelle au collège; maîtriser les outils de la langue.
- Relations aux familles.

MICHELET

- Améliorer les compétences langagières et les pratiques de lecture.
- Développer une culture scientifique et technologique.

J. BAKER

- Améliorer les compétences dans le domaine de la langue orale et écrite.
- Améliorer le comportement des élèves.
- Développer les liens avec les familles.

Evaluation

Evaluations du:

- Taux de réussite au Diplôme National du Brevet
- Taux de réussite au BAC G et T
- Suivi de cohortes d'élèves par établissement

II - LE GRAND QUARTIER DU SUD-OUEST de SAINT OUEN

Les quartiers Victor Hugo / Payret-Zola et Rosiers / les Puces

a) Un espace en recomposition urbaine :

Frontalier de la ville de Clichy à l'ouest, séparé de Paris par le boulevard périphérique au sud, Ce quartier -qui constitue le territoire d'intervention de la Maison de quartier Pasteur- s'étend du boulevard Victor Hugo, les Docks jusqu'au Marché aux Puces, en longeant la rue des Rosiers, la rue Blanqui et la rue du Docteur Bauer.

Composées d'habitats anciens (67% des logements ont été construits avant 1949) et d'habitats plus récents, privés ou propriétés des opérateurs de logement social (OPHLM, SEMISO, ODHLM), les zones d'habitation se répartissent entre de grands espaces de production et des friches industrielles longtemps à l'abandon et actuellement en cours de construction.

Bien desservi par les transports en commun (métro, RER, Bus RATP, l'Audonienne), siège et implantation de grandes entreprises (Gaz de France, Lever Fabergé, Crown, l'Oréal, Citroën, Danone, Nokia France, Cetelem, Manpower, Sage, Darty, Cap St-Ouen, Village de la communication, les Antiquaires des Puces), ce quartier est un espace contrasté, appelé à connaître un réel développement dans les prochaines années.

b) Une répartition démographique diversifiée sur le secteur :

La population étudiée touche essentiellement les secteurs Victor Hugo, Emile Zola, Arago et Payret, mais cette analyse permet d'élaborer une hypothèse qui correspond à l'ensemble du territoire d'intervention géographique de la Maison de Quartier Pasteur.

Globalement, rien ne différencie les habitants de ce secteur des autres secteurs de la ville.

- sur les 18393 habitants, soit 46,50% de la population vivant dans le secteur :

Répartition par sexe

| HOMMES | FEMMES |
|---------------|---------------|
| 49,65 % | 50,35 % |
| 9132 hbts | 9261 hbts |

Répartition par nationalité

| FRANCAIS | ETRANGERS | |
|-----------------------|----------------------|----------------------|
| 72,35 % 13307 hbts | 27,65 % 5086 hbts | |
| | U E | Hors U E |
| | 23,95 % 1218 hbts | 76,05 % 3868 hbts |

La population du quartier est majoritairement française toute origine confondue. Les étrangers qui y habitent viennent essentiellement du Maghreb et de l'Afrique subsaharienne.

c) Une présence articulée des services et équipements publics :

- *Des écoles maternelles et primaires* (Robespierre, Emile Zola, Victor Hugo, Joliot Curie, Jules Vallès.
- *Le collège Joséphine Baker et le lycée Auguste Blanqui.*
- *Des crèches municipales* (Françoise Dolto, Montmousseau, Ottino) et une halte-jeux (la Galipette). Le Relais Assistantes Maternelles organise des rencontres périodiques au sein de la Maison de quartier.
- *Des Espaces Enfants* du Service municipal de l'Enfance (Victor Hugo, Vallès) accueillent les enfants de 6-12 ans.
- *Une bibliothèque de quartier*, située rue du Capitaine Glarner, accueille de nombreux enfants et adultes, et propose des animations ponctuelles (contes, lecture publique, théâtre).
- *La Direction de la Jeunesse*, ouvert aux jeunes de 13-17 ans, intervient sur le quartier avec la présence d'animateurs, dans le but de proposer des animations, d'aider, de renseigner et d'accompagner les jeunes dans le montage des projets.
- *Un centre municipal de santé* Henri Barbusse ainsi qu'un centre de protection maternelle et infantile sont en bordure du secteur sur l'avenue Gabriel Péri.
- *Une équipe de prévention*, avec des éducateurs de rue de la Fondation Jeunesse Feu Vert, intervient également tous les jours de la semaine sur les lieux fréquentés par les jeunes, établissant des contacts réguliers grâce auxquels s'instaure une relation éducative, et travaille en partenariat avec la Maison de quartier, les associations et les habitants. Son intervention est cependant limitée faute de moyens et n'est pas à la hauteur des enjeux à des problèmes rencontrés notamment sur Victor Hugo / Payret – Zola et Rosiers / Les Puces.
- *Une antenne de propreté* du Service de la Voirie, située Rue Pasteur, est chargée de gérer dans la proximité un ensemble de problèmes d'environnement, notamment le ramassage des ordures, et le nettoyage des rues.
- *Le Service des sports* mène des actions au Gymnase Joliot Curie, ainsi que sur les terrains de proximité (square Marcel Paul, Boutes en train) pour des animations sportives en direction du public essentiellement jeune.
- *Enfin, la Direction Vie Locale Vie des quartiers et Citoyenneté*, dont la Maison de quartier Pasteur en est l'émanation, mène des actions de soutien et d'accompagnement aux « porteurs de projets » et aux associations, avec lesquels elle construit et élabore des animations sociales (débat, rencontres, fête de quartier, ateliers, et sorties familiales) créant ainsi au quotidien les conditions d'une dynamique de vie sociale.

d) Un développement de plus en plus affirmé de la vie associative :

Les associations sont au cœur du processus de dynamisation de la vie du quartier. La vie sociale du quartier se construit avec la participation active des associations qui composent le tissu social. Il est donc normal de poursuivre et de renforcer l'accompagnement des associations dans l'élaboration de leurs projets, dans la mise en œuvre de leurs actions et dans leur fonctionnement.

Le soutien, déjà clairement affiché de la municipalité en direction des associations, devra être mieux perçu et valorisé grâce à la mise en place d'accompagnement plus spécifique (suivi de leur projet, ouverture aux formations sur la responsabilité des dirigeants, apprentissage de la gestion et de l'administration), afin de rendre les associations plus autonomes dans leur recherche de financement pour la réalisation des objectifs qu'elles se sont fixés.

La souplesse dans l'accompagnement rendra sûrement plus visible leur adhésion à l'action commune de production sociale et de participation citoyenne à la vie dans le quartier.

Toutefois, il est à remarquer que les associations se mobilisent dans la préparation des animations de quartier (notamment Repas et Fêtes de quartier).

Les associations sont présentes sur le quartier, et contribuent à dynamiser la vie culturelle, sociale et solidaire dans des thèmes diversifiés :

- **HABITER ET VIVRE ENSEMBLE LE QUARTIER ZAPVH**, contribuant à développer le lien social dans le quartier à travers des actions culturelles, éducatives et sociales.
- **OZANOGOGO**, accompagnant les enfants dans leur scolarité.
- **ACTIF**, assurant l'apprentissage de l'écriture et de la lecture de base aux adultes, et initiant des ateliers de danse et théâtre.
- **COCO DANSE**, assurant la pratique de la gymnastique par le fitness.
- **AASCO**, luttant contre les formes d'exclusion en favorisant l'accès à la culture et l'éducation (accompagnement scolaire)
- **ECHANGES**, défendant l'intérêt des habitants et créant des moments d'échanges et de convivialité.
- **LES AMIS DE TALA GALA**, construisant une passerelle de solidarité entre les habitants de la ville et du département avec ceux de Tala-Gala (Algérie), Figuig (Maroc), Diawandel (Sénégal) et Diabougou (Mali).
- **Association des TOURS VALLES**, contribuant à renforcer le lien social entre les habitants.
- **VIVRE ENSEMBLE AUX PUCES**, participant à l'éducation sociale des jeunes dans les ateliers d'expression artistique, d'accompagnement scolaire, et à la construction d'une dynamique d'habitants dans le quartier René Rioux.
- **FRATERNITE WASSOLON**, travaillant sur la transmission des valeurs aux enfants issus de l'immigration africaine afin de construire une intégration sociale réussie.
- **GUYAN NOU PEÏ**, valorisant la culture guyanaise au sein de la société française multicolore.
- **ACSO**, travaillant à une meilleure intégration de la communauté comorienne dans la ville de Saint-Ouen.
- **RUCHER PEDAGOGIQUE AUDONIEN**, participant à la préservation du milieu naturel favorable à la vie des abeilles en familiarisant la population à la biodiversité.
- **NAD BEEZ**, valorisant le travail de création des arts urbains par les jeunes qui participent ainsi à l'amélioration de leur environnement.
- **MOUVEMENT DE LA PAIX**, contribuant à mieux sensibiliser la population à une culture de paix.

III – Les problématiques liées aux quartiers : Victor Hugo / Payret-Zola et Rosiers / Les Puces

Le diagnostic réalisé à partir des questionnaires, des réunions successives avec les habitants, les associations et les services ayant des actions déconcentrées dans le quartier, mais également des discussions informelles avec les commerçants et les habitants-ressources, ont permis de dégager diverses problématiques à partir desquelles se construisent les grands axes du projet social.

a) La question sociale et économique :

Une précarité grandissante :

Plusieurs familles sont confrontées à des difficultés quotidiennes pour diverses raisons, qui se traduisent entre autres par le surendettement locatif, les difficultés de logement, l'insalubrité des conditions de vie touchant plus de 200 familles dans le quartier (selon les sources des services sociaux).

Des habitants, vivant une paupérisation avancée et des conditions de salubrité extrêmement délicates dans un ensemble d'habitats anciens, coexistent dans un environnement où des logements sociaux (ODHLM, SEMISO, OPHLM), des petites maisons de villes, et des zones pavillonnaires participent en commun à la construction d'une dynamique de vie sociale, marquée par la diversité démographique, culturelle, sociale et économique.

Il en ressort que de nombreux besoins restent à satisfaire pour aider les adultes mais également les enfants à sortir de cette situation :

- Besoin d'accompagnement scolaire pour les enfants des écoles primaires et du collège, car beaucoup de carences sont perçues dans le faible niveau général de leur scolarité. Les parents, eux-mêmes souvent analphabètes, ne pouvant pas suivre convenablement la scolarité des enfants, font appel à des associations qui dispensent des cours de soutien.
- Besoin de formation pour les adultes et les jeunes qui en général supposent un passage par une remise à niveau des connaissances, une préformation et une formation qualifiante. En général, sont concernés les jeunes ayant quitté l'école trop tôt, les femmes n'ayant jamais travaillé ou ne travaillant pas depuis longtemps, ou mêmes contraintes par la situation économique à rechercher un emploi en urgence.
- Besoin d'éducation à la santé, pour permettre aux parents, notamment les mères, d'assurer un suivi plus adapté et une hygiène alimentaire des enfants. Cette préoccupation interpelle également les adultes et de plus en plus de jeunes qui vivent des situations de dépendance et de conduites addictives (alcool et drogues).

Consciente de cette problématique et mettant tout en œuvre pour avancer dans les recherches de solutions adaptées, la municipalité manifeste sa préoccupation, met en place des dispositifs d'assistance et d'aide à la population, et développe –à la mesure de ses moyens- une politique soutenue de résorption de l'habitat insalubre et de constructions de nouveaux logements. Elle ne peut cependant pas envisager les tendances lourdes qui relèvent notamment de la politique nationale.

Des entreprises à rapprocher des jeunes :

Le secteur est connu pour être un lieu exemplaire d'implantation d'entreprises à dimension nationale et multinationale. Un travail de rapprochement, timide certes mais encourageant, a été initié entre les entreprises, les jeunes et les habitants du quartier.

Une rencontre sportive est organisée depuis 3 ans entre le GISO (Groupement interentreprises de Saint-Ouen) et les jeunes du quartier, avec le concours de l'association « Habiter et Vivre ensemble le quartier ZAPVH », la Fondation Jeunesse Feu Vert et la Maison de quartier Pasteur, pour ouvrir les entreprises sur la vie du quartier et tenter d'enrayer l'image négative, souvent véhiculée à tort, et parfois justifiée, de part et d'autre entre les entreprises et les jeunes.

Même si l'implication des entreprises reste encore frileuse dans la dynamisation de la vie du quartier, les actions mises en place et celles en construction témoignent de cette volonté de donner un nouveau sens au partenariat entre la ville et les entreprises qui y sont implantées.

La journée de la citoyenneté, initiée par **Lever Fabergé** en partenariat avec la municipalité et la SEMISO, a favorisé l'implication des salariés de cette entreprise dans une opération de plantation d'arbres et de préservation de l'environnement dans le quartier.

Dans le même esprit, **Nokia**, qui vient de s'installer à Saint-Ouen, travaille à son implication sociale et citoyenne à travers une journée de sensibilisation de ses salariés à participer à différentes opérations dans les quartiers de la ville (nettoyage, désherbage, construction de cabane, plantation et fleurissement), ainsi qu'un travail d'information et de soutien aux jeunes dans une meilleure connaissance du monde de l'entreprise.

Il reste néanmoins beaucoup à faire pour favoriser l'ouverture de ces entreprises aux jeunes et réciproquement pour intéresser les jeunes au monde de l'entreprise en partenariat avec les acteurs et l'éducation nationale.

b) La question culturelle :

La population, fortement marquée par des communautés issues de l'immigration (essentiellement maghrébine et subsaharienne), imprime naturellement une tendance « exotique » à la vie du quartier et en rehausse d'autant plus sa richesse, même si elle contribue à rendre plus visible les problématiques de la fracture sociale.

Problème d'alphabétisation, et parfois d'illettrisme de certains adultes :

Une forte concentration de la population immigrée, due à plusieurs facteurs (regroupement familial, situation dans certains pays d'Afrique, immigration économique des pays d'Asie et de l'Europe de l'Est) amène une nouvelle vague de population qui ne maîtrise pas bien la langue française, ce qui ne favorise pas leur intégration sociale, participe à leur exclusion et encourage malheureusement le repli identitaire et la tendance à la communautarisation.

Pour palier ces insuffisances linguistiques, un travail a été entrepris jusqu'alors avec l'AEFTI (association pour l'enseignement et la formation des travailleurs immigrés et de leurs familles), grâce à une convention avec la ville, qui dispensait des cours d'alphabétisation et de formation linguistique aux habitants du quartier.

Actuellement, il persiste encore une forte demande non entièrement résorbée dans le quartier. Malheureusement, depuis 2005, l'AEFTI ayant remporté une offre de marché public, gère différemment les inscriptions à cette formation de base, et cela laisse beaucoup d'adultes encore dans la recherche d'un Contrat Urbain de Cohésion Sociale 2007 - 2009

suivi et d'un accompagnement à l'apprentissage de la langue française pour leur permettre de lutter contre la précarité et l'exclusion.

Aussi depuis Janvier 2005, des associations (ACTIF dans le quartier Pasteur, Payret, Zola, et VIVRE ENSEMBLE AUX PUCES dans le quartier René Rioux) essaient de relancer les ateliers de socialisation à dominante linguistique pour venir en aide à ce public en difficulté et pour palier les insuffisances générées par la trop forte demande d'apprentissage de la langue française dans le secteur et dans la ville.

D'autre part, le problème de l'illettrisme touche essentiellement des jeunes (parfois des collégiens), mais également les adultes, qui pour une raison ou une autre ont désappris et ne peuvent plus ni lire ni écrire, ce qui constitue un sérieux handicap pour leur insertion professionnelle, et accentue pour eux le risque de marginalisation.

B - OBJECTIFS

1/ Insertion Sociale / Alphabétisation / Intégration

- Insertion Sociale / Alphabétisation

Les 3 associations impliquées sur cette thématique : Africa, Actif et « Vivre ensemble aux Puces » et la Ville font le constat partagé qu'il existe de grandes difficultés principalement chez les femmes d'origines maghrébines et africaines d'avoir accès à une réelle autonomie.

La difficulté réside essentiellement dans une mauvaise maîtrise de la langue française. Pour répondre efficacement à la demande croissante d'accès au savoir langagier, il est proposé de mettre en place des projets d'ateliers de socialisation.

L'objectif général de ces projets est de proposer aux publics accueillis d'atteindre une autonomie sociale leur permettant d'agir en harmonie avec la société dans laquelle ils vivent.

Cette autonomie doit leur permettre de construire des parcours cohérents et adaptés à leurs besoins.

Objectifs des actions d'alphabétisation :

- « Ateliers de savoir socio-linguistiques » :
 - Objectif : Développer l'autonomie sociale par l'acquisition d'actes sociaux / de langage en liaison avec les nécessités de la vie quotidienne
 - Pilote : Association pour la Formation contre la Racisme et pour l'Initiative Citoyenne Active (AFRICA)
- « Socialisation par le savoir langagier » :
 - Objectifs : Donner les moyens aux femmes et hommes d'origines maghrébines ou africaines d'avoir accès à une réelle autonomie.
 - Pilote : Association Culturelle de Travail d'Information et de Formation (ACTIF)
- « Découverte et socialisation » :

- Objectif :
 - Faire découvrir le voisinage, les codes sociaux, la langue et la culture de Saint-Ouen et de la France
 - Favoriser le lien social de proximité et la qualité relationnelle entre les usagers et leurs voisins
- Pilote : Association « Vivre ensemble aux Puces »

2/ Insertion sociale / Prévention des expulsions locatives

Le surendettement locatif lié à la précarité des familles et la paupérisation avancée de nombreux locataires engendrent des risques d'expulsions locatives graves et sérieux.

L'objectif est de développer une action collective de prévention des expulsions par une sensibilisation générale aux différentes étapes de la procédures d'expulsions pour :

- Favoriser une réactivité précoce des personnes et des familles éventuellement appuyées par un accompagnement social afin de réduire des enchaînements trop souvent inexorables ;
- Eviter l'expulsion qui est un drame humain aux conséquences irréparables pour les familles.

3/ Intégration

En parallèle et en complémentarité des objectifs d'alphabétisation et d'insertion sociale, la collectivité s'engage à poursuivre les efforts en direction des populations émigrées primo arrivants ou déjà installés. La ville apporte un soutien actif et conséquent aux actions de formation linguistique et de socialisation qui sont proposées par les associations (subvention communale, mise à disposition de locaux, de matériel informatique et pédagogique...) ou organisé au sein des maisons de quartier.

La connaissance des institutions constitue une première approche de la politique d'intégration mise en place. C'est ainsi qu'est organisé la visite de la maire, du parlement européen et de l'assemblée Nationale.

La visite des équipements culturels et sportifs et l'organisation de sorties culturelles constituent un second volet dans l'objectif d'intégration.

Ces actions d'intégration doivent permettre aux populations immigrés primo arrivants ou déjà anciennes de se considérer comme citoyens à part entière avec des droits et des devoirs.

La ville entend poursuivre et développer la politique de solidarité et de promotion de la citoyenneté avec :

- La Direction Vie Locale/Vie des Quartiers en collaboration avec la mission Parentalité dans le cadre de la mise en place des Points Info Famille et du Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents.

- La mission Droit des femmes qui propose des actions spécifiques de conseil et d'orientation pour les femmes confrontées à des difficultés familiales ou sociales par la mise en place d'une permanence Droit des Femmes à la Maison de Quartier Landy.
- L'organisation d'actions de formation en direction des hôtesses d'accueil pour les sensibiliser aux spécificités de ces publics.

C – PILOTAGE DU DISPOSITIF

Considérant la nature et le périmètre des 4 actions d'alphabétisation et de prévention des expulsions locatives retenues dans le CUCS de Saint-Ouen pour 2007, le dispositif de pilotage et de suivi sera adapté, en conséquence :

Le Chef de projet CUCS

Le Directeur Général des Services de la Ville est chargé de superviser la mise en œuvre du Contrat en lien avec les associations pilotes.

Le Comité de pilotage

Le Comité de pilotage est co-présidé par le Maire ou l'Adjoint délégué, assisté des directeurs concernés, et le Sous-Préfet assisté des représentants des services déconcentrés concernés. En cohérence avec les objectifs du contrat, le comité de pilotage valide les priorités des appels à projets et évalue l'état d'avancement du contrat et l'impact des actions financées. Il se prononce sur la programmation annuelle (hors opérations reconduites) proposée par le comité technique et examine les demandes pour lesquelles un accord n'a pas été trouvé au sein du comité technique.

Le Comité technique

Composé d'agents de l'Etat de la commune et des partenaires dont il jugera la présence utile, le Comité technique examine la liste des opérations reconduites, émet un avis sur les demandes nouvelles après une audition éventuelle des porteurs de projets, examine les financements mobilisables et est consulté sur le rapport annuel d'évaluation à présenter au comité de pilotage.

Programmation annuelle

Le comité de pilotage, au vu des stratégies dans le contrat, et après avoir étudié le bilan des actions menées dans les territoires prioritaires, fixe les priorités de l'appel à projets, de telle sorte que celui-ci soit lancé dès le début du mois de juin.

Les porteurs de projets font remonter leurs propositions au chef de projets avant la fin novembre. Celui-ci en adresse un exemplaire au sous-préfet.

Le comité technique se réunit en janvier pour dresser la liste des opérations reconduites, c'est-à-dire celles déjà financées l'année antérieure pour un montant équivalent, s'inscrivant dans les priorités du CUCS et de l'appel à projets et donnant lieu à une appréciation positive. Les subventions correspondant

Contrat Urbain de Cohésion Sociale 2007 - 2009

aux opérations reconduites sont versées à partir de février. Le comité technique se réunit de nouveau, au plus tard avant la fin février, pour examiner les demandes nouvelles qu'il transmet avec son avis au comité de pilotage.

Le comité de pilotage se réunit au plus tard dans la première quinzaine de mars pour statuer sur les demandes nouvelles. Les subventions correspondantes sont versées à partir du mois d'avril.

Ce calendrier de programmation s'appliquera dès 2007 : le comité technique examinera dans la deuxième quinzaine de janvier la liste des opérations reconductibles au vu du résultat de l'appel à projets lancé en novembre 2006.

Le comité technique et le comité de pilotage peuvent également être réunis pour examiner des demandes de financements qui n'auront pas pu l'être lors des réunions mentionnées plus haut.

Convention pluriannuelle

Une fois achevé le processus de programmation pour 2007, le comité de pilotage, sur proposition du comité technique, déterminera la liste des organismes avec lesquels une convention pluriannuelle peut être signée par l'Etat et par la commune : lesdites conventions seront signées courant 2007 pour une entrée en vigueur en 2008.

Engagement financier de l'Etat au titre de l'agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances :

Sur les trois exercices 2007, 2008, 2009, en plus des financements par des crédits inscrits dans les budgets opérationnels de programme, d'actions correspondant aux objectifs du présent contrat, l'Etat consacrera chaque année, sur le budget de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances, une somme de **47 600 €** destinées à financer les actions retenues au titre de la programmation annuelle.

Le respect de cet engagement est subordonné, d'une part à la disponibilité des crédits budgétaires conformément au principe de l'annualité budgétaire et, d'autre part, à l'adéquation des projets déposés aux objectifs du contrat, à leur qualité et, s'il s'agit d'opérations renouvelées, à leur évaluation.

Le montant précité pourra être augmenté en 2008 et 2009 si les crédits disponibles le permettent.

Dans l'hypothèse d'une programmation ultérieure pouvant impliquer d'autres thématiques, le pilotage se fera dans les conditions suivantes pour un volet « éducatif » et un volet « emploi » :

Pilotage du volet « éducation »

Sous la présidence du Maire ou de l'Adjoint délégué et du Sous Préfet ou de son représentant,, un groupe de pilotage veillera à la mise en œuvre du volet "éducation" du présent contrat et à la cohérence des différents dispositifs éducatifs locaux : réussite éducative, contrats locaux
Participeront notamment à ce comité de pilotage au moins deux représentants de l'inspection académique, le coordonnateur réussite éducative et le chef de projet CUCS.

Pilotage du volet « emploi » :

Un Groupe Solidarité Emploi qui comprend notamment les acteurs du service public pour l'emploi dont l'agence locale pour l'emploi, le Comité de Bassin pour l'Emploi, la MIIJ..., veille à la mise en œuvre des objectifs du présent contrat qui seront repris dans un plan d'action pour l'emploi.

L'objectif du groupe solidarité emploi est de faciliter et de susciter toutes les initiatives contribuant à la réduction des écarts existants dans le domaine de l'emploi entre les quartiers concernés par le présent contrat et le reste du territoire de la ville.

Le groupe solidarité emploi sera piloté par le Directeur Général Adjoint en charge des Affaires Sociales. Le rôle de celui-ci consistera à animer le groupe solidarité emploi grâce à des réunions régulières au cours desquelles un point sera fait sur l'application du plan d'action et les difficultés rencontrées.

Le chef de projet CUCS sera associé aux travaux du groupe solidarité emploi. Il sera régulièrement rendu compte des actions du groupe solidarité emploi lors des réunions du comité de pilotage.

D - EVALUATION

Le chef de projet soumettra chaque année en mai à partir de 2008, au comité de pilotage un rapport comportant les éléments suivants :

- ✧ Les indicateurs mentionnés dans le contrat
- ✧ Une appréciation quantitative et qualitative sur les principales actions financées l'année précédente
- ✧ Une évaluation de l'état d'avancement de la mise en œuvre du contrat au regard des objectifs fixés.

Indicateurs retraçant l'évolution de la situation des quartiers

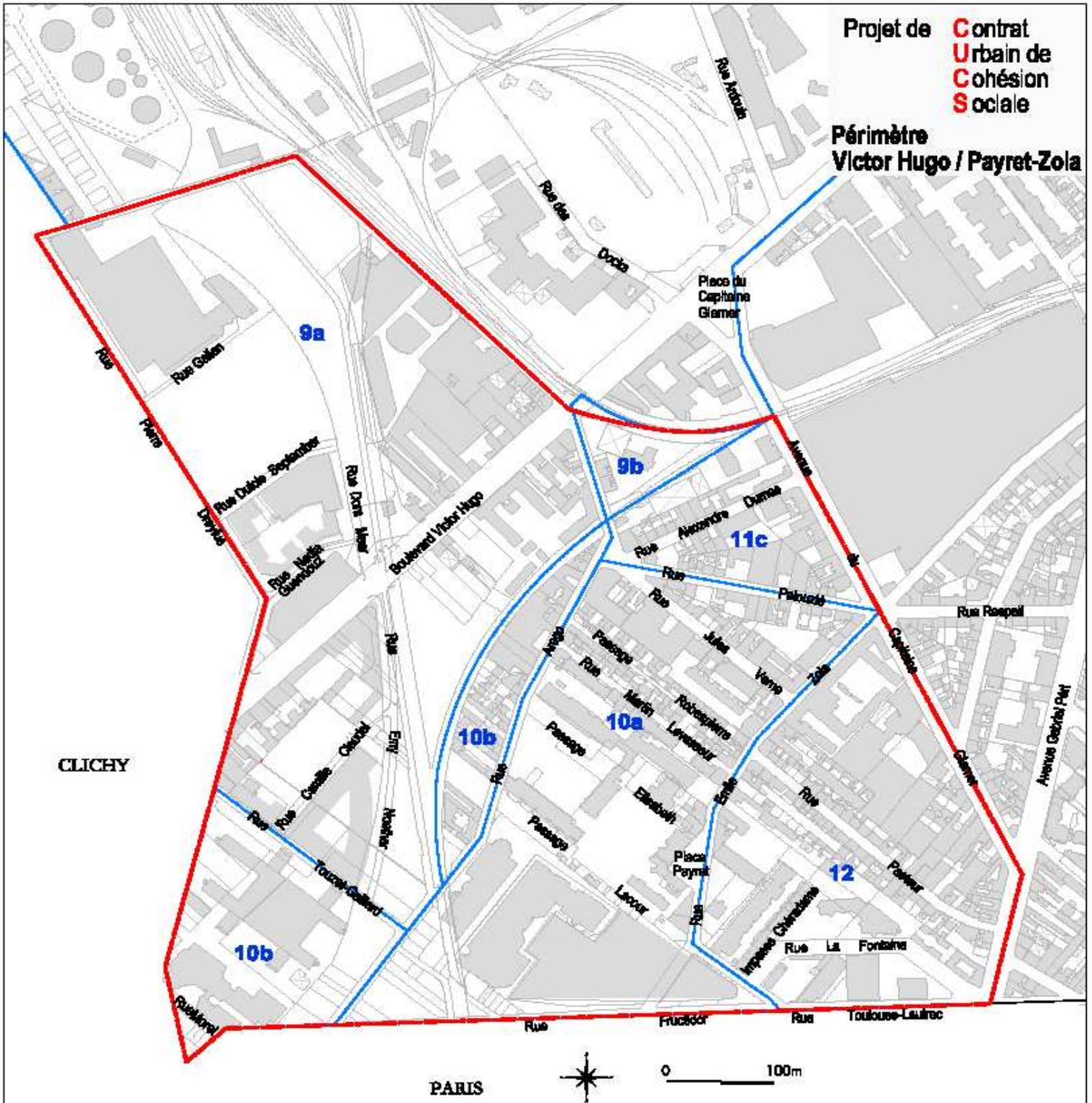
En vue de la réunion du comité de pilotage au cours de laquelle il sera procédé à l'évaluation du contrat urbain de cohésion sociale, les services de l'Etat fourniront les chiffres permettant d'actualiser les indicateurs suivants :

- nombre de demandeurs d'emploi dans chaque ZUS et pourcentage par rapport au nombre de demandeurs d'emploi dans la commune
- nombre de contrats CIVIS signés par des jeunes habitants dans chaque ZUS
- nombre de jeunes accompagnés par la mission locale dans chaque ZUS
- nombre d'emplois exonérés de charges sociales dans chaque zone franche urbaine
- pourcentage des foyers imposables dans chaque quartier
- nombre de bénéficiaires du RMI par quartier
- nombre de bénéficiaires de l'APL par quartier
- nombre de dossiers de demande de FSL
- les résultats au baccalauréat des lycées des villes concernées par comparaison avec les résultats nationaux académiques et départementaux ainsi que par comparaison avec les résultats attendus (compte tenu de la composition sociale et de l'âge des élèves
- les résultats au diplôme national du brevet (qui connaîtra une modification à la session 2008) avec les écarts par rapport à la moyenne académique pour chacun des collèges concernés
- les taux de retard à l'entrée en sixième dans les collèges concernés avec une comparaison aux moyennes nationales, académiques et départementales
- résultats des évaluations à l'entrée en 6^{ème} (par école)
- les 28 catégories d'infractions retenues par l'ANSEC sur les 107 rubriques de la nomenclature des armes et délits que compte l'Etat 4001

E - PERIMETRE DES QUARTIERS

Projet de **C**ontrat
Urbain de
Cohésion
Sociale

**Périmètre
Victor Hugo / Payret-Zola**



PARIS



0 100m

LISTE DES RUES COMPRIS DANS LE PERIMETRE CUICS

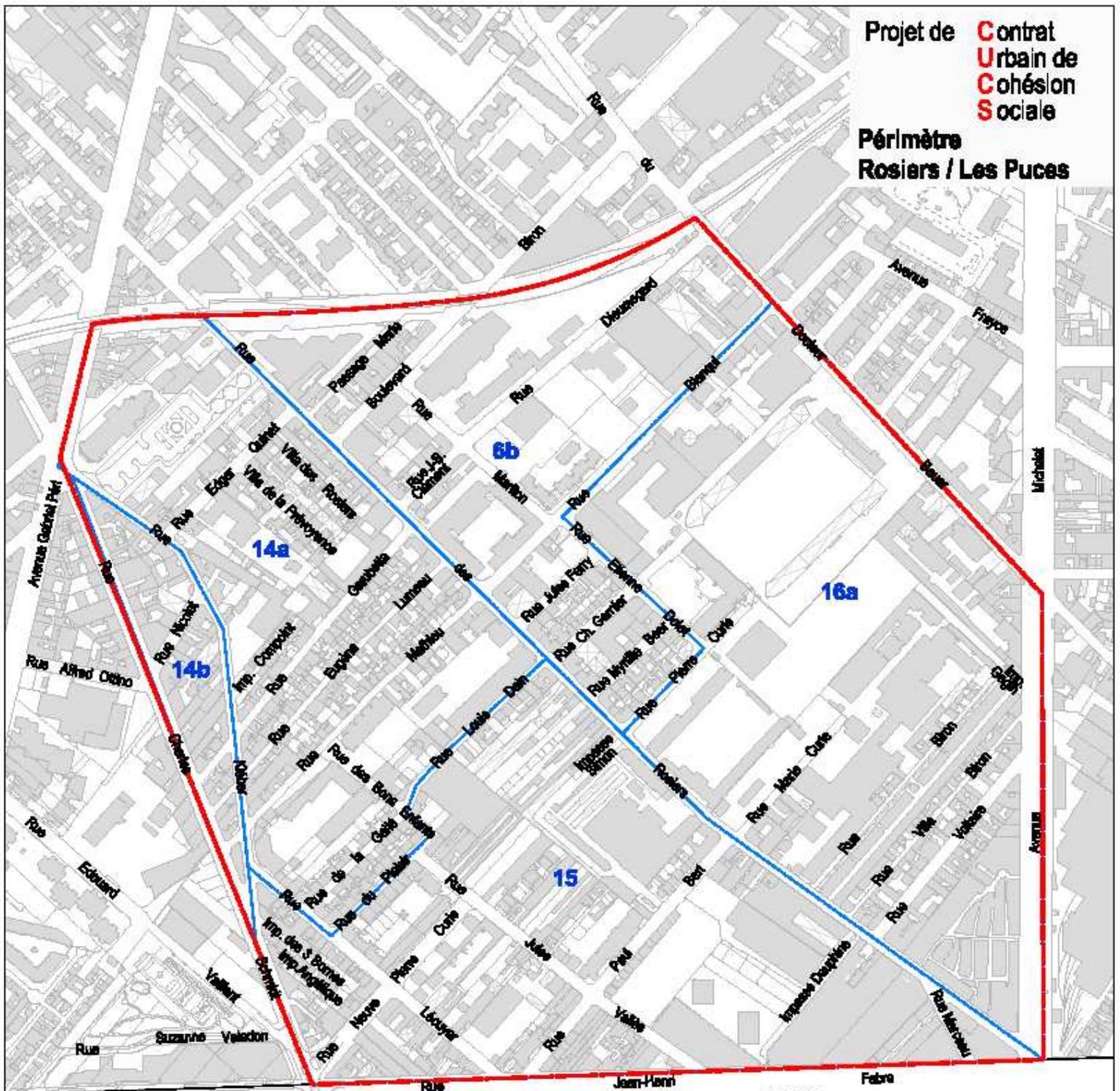
| Voie | Numéro IRIS | Voie | Numéro IRIS |
|------------------------------|---------------------------|-----------------------|-------------|
| Rue Alexandre Dumas | 11c | Rue Jules Verne | 10a |
| Rue Arago | 9a - 9b - 10a - 10b - 11c | Rue La Fontaine | 12 |
| Rue Camille Claudel | 9a | Passage Lacour | 10a |
| Avenue Capitaine Glamer (du) | 11c - 12 | Rue Martin Levasseur | 10a |
| Impasse Chéradame | 12 | Rue Nadia Guendouz | 9a |
| Rue Dora Maar | 9a | Rue Palouzié | 10a - 11c |
| Rue Dulcie September | 9a | Rue Pasteur | 12 |
| Passage Elisabeth | 10a | Place Payret | 10a |
| Rue Emile Zola | 10a - 12 | Rue Pierre Dreyfus | 9a |
| Rue Emmy Noether | 9a | Passage Robespierre | 10a |
| Rue Fructidor | 10a | Rue Toulouse Lautrec | 10b |
| Avenue Gabriel Péri | 12 | Rue Touzet Gaillard | 9a - 10b |
| Rue Galien | 9a | Boulevard Victor Hugo | 9a |

Périmètre de CUICS
Victor Hugo / Payret-Zola

Délimitation des IRIS



Direction de l'Urbanisme / C.H.S. / Mai 2007



0 100m



**Périmètre de CUCS
Rosiers / Les Puces**



Délimitation des IRIS

LISTE DES RUES COMPRISES DANS LE PERIMETRE CUCS

| Voie | Numéro IRIS | Voie | Numéro IRIS |
|---------------------------|-------------|--------------------------|---------------------|
| Impasse 3 Bomes (des) | 15 | Rue Kléber | 14a - 14b |
| Impasse Angélique | 15 | Rue Lecuyer | 14a - 15 |
| Boulevard Biron | 6b | Rue Louis Dain | 14a - 15 |
| Rue Biron | 16a | Rue Marceau | 15 |
| Rue Blanqui | 6b - 16a | Passage Marie | 6b |
| Rue Bons Enfants (des) | 14a - 15 | Rue Marie Curie | 16a |
| Rue Charles Garnier | 6b | Rue Mariton | 6b |
| Rue Charles Schmidt | 14a - 14b | Rue Mathieu | 14a |
| Impasse Compoin | 14a | Avenue Michelet | 16a |
| Impasse Dauphine | 15 | Rue Myrtille Beer | 6b |
| Rue Dieumegant | 6b | Rue Neuve Pierre Curie | 15 |
| Rue Docteur Bauer (du) | 6b - 16a | Rue Nicolet | 14b |
| Rue Edgar Quinet | 14a | Rue Paul Bert | 15 |
| Rue Etienne Dolet | 6b - 16a | Rue Pierre Curie | 6b - 16a |
| Rue Eugène Lumeau | 14a | Rue Plaisir (du) | 14a - 15 |
| Impasse Gagin | 16a | Villa Prévoyance (de la) | 14a |
| Rue Gaillé (de la) | 14a | Rue Rosiers (des) | 6b - 14a - 15 - 16a |
| Rue Gambetta | 14a | Villa Rosiers (des) | 14a |
| Rue Jean-Baptiste Clément | 6b | Impasse Simon | 15 |
| Rue Jean-Henri Fabre | 15 | Rue Villa Biron | 16a |
| Rue Jules Ferry | 6b | Rue Voltaire | 16a |
| Rue Jules Vallés | 15 | | |